

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 5 août 2019, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. François Beaumont      Mme Kim Bernatchez  
                          Mme Sylvie Lévesque              M. Philippe St-Jacques  
                          M. Arnold Holmes                      Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2019-RAG-6075

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivant et en devant le point 3.1:

#### **6. Varia**

6.1 Fossé rue Branchaud

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Demande à la municipalité d'intervenir sur un terrain privé**

Les citoyens concernés sont présents afin de présenter leur demande au conseil. Ceux-ci aimeraient savoir si la municipalité peut faire quelque chose dans ce dossier. La problématique est qu'au printemps, il y a un surplus d'eau qui vient de l'arrière de la maison puisque le terrain est en pente. De plus, il y a un ruisseau un peu plus haut et chaque fois que celui-ci déborde, une bonne partie de cette eau se retrouve chez eux. Comme mentionné par le conseil, la municipalité ne peut intervenir sur un terrain privé. Certains conseils ont été donnés par des conseillers, les citoyens vont regarder si le tuyau à l'arrière de la maison pourrait être bloqué et si ce n'est pas le cas, la municipalité continuera de voir s'il y a moyen de faire quelque chose pour eux. Une partie du problème sera réglé lorsque nous aurons terminé la mise à niveau du terrain de baseball puisque celui-ci sera fermé à tous véhicules par une barrière de métal et ainsi, l'entrepreneur en déneigement qui est chargé de la cour d'école ne pourra plus aller mettre toute la neige sur le terrain de baseball et ainsi éviter que toute cette neige se retrouve chez les citoyens concernés lors de la fonte au printemps. Un suivi sera effectué dans ce dossier.

2019-RAG-6076

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2019 ainsi que celui du 8 juillet 2019 tel que présenté.

Adoptée.

2019-RAG-6077

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 3 156.63 \$ et la liste des comptes payés au montant de 28 714.52 \$ telle que présentée.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 31 juillet 2019 au montant de 70 041.45 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 31 juillet 2019**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 249 173.91 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 6 436.75 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire au 31 juillet 2019.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 juillet 2019.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rapport des permis émis**

La directrice mentionne qu'il n'y a aucun permis émis pour juillet 2019.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Modèle de lettre de la municipalité de Messines**

La directrice présente au conseil le modèle reçu par la municipalité de Messines, mais ce n'est pas tout à fait ce que nous avons demandé. La directrice va contacter le directeur général à Messines et reviendra le mois prochain avec un autre modèle.

## **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller François Beaumont de la présentation d'un règlement sur la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments à une séance ultérieure.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Statistiques de la bibliothèque pour juin 2019**

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois de juin 2019.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Suivi des travaux pour le terrain de baseball**

La conseillère Kim Bernatchez mentionne que les travaux devraient débuter sous peu, il ne lui manque que la soumission de Alain Lafontaine pour le labourage du terrain. Ce sera Jean Robillard qui fera les travaux sur le terrain, et M. Louis Caron s'occupera de la clôture, du « back-stop » et de l'aménagement de tout ceci. Les travaux entrent dans les coûts prévus au TECQ et approuvés par le conseil.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Suivi des travaux pour le Parc Branchaud**

La conseillère Sylvie Lévesque mentionne que les travaux de préparation du terrain ont été faits. Il ne reste qu'à faire le contour avec du bois et c'est l'employé municipal qui se chargera de cette tâche. L'installation des jeux devrait se faire autour du 14 août 2019.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Proposition d'ajout à l'assurance de la municipalité**

La directrice présente au conseil la proposition de l'assurance demandant si la municipalité désire ajouter certaines couvertures comme les tremblements de terre, les frais juridiques, une responsabilité civile supplémentaire à celle que nous avons déjà et ainsi de suite. Le conseil ne désire ajouter aucune couverture supplémentaire.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Fossé rue Branchaud**

Le conseiller François Beaumont mentionne qu'un des résidents de la rue Branchaud lui a encore demandé ce qui se passait concernant les fossés de la rue Branchaud. La municipalité a fait une demande de subvention à ce sujet et doit attendre la réponse du Gouvernement. Si la subvention demandée est acceptée, la municipalité étudiera fortement la possibilité de refaire le creusage de fossé sur la rue. Tout dépendra de cette subvention, car le creusage de fossé entraîne des coûts très élevés puisqu'il faut refaire chacune des entrées. Un suivi de ce dossier sera refait lorsque la municipalité aura reçu sa réponse concernant la subvention.

2019-RAG-6078

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale